AGNOS-INFOS

Mai 2017

Bulletin Municipal n° 13

LE MOT DU MAIRE :

Le chambardement amené par la Loi « Notre », dans la gestion des nouvelles grandes communautés de communes a obligé les Maires des 49 Communes de la Grande Communauté de Communes du Piémont Oloronais et des Vallées à simuler plusieurs projets quant à leurs budgets communaux.
En effet, chaque commune avait des taux différents de Taxe d'Habitation, Taxe Foncière Bâti et Taxe Foncière Non-Bâtis qu'il nous a fallu réajuster.

Depuis 14 ans, les taux des trois taxes votés par le Conseil Municipal d'AGNOS n'avaient pas été augmentés. Les voici de :
Taxe d'habitation : 7,25 %,
Taxe Foncière Bâtie : 11,00 %
Taxe Foncière Non-Bâtie : 34,79 %.

Les nouveaux taux de la Communauté de Communes du Pays d'Oloron et des Vallées du Haut-Béarn résultants de la moyenne des taux communaux des diverses communes s'établissent à :
Taxe d'habitation : 6,64 %
Taxe Foncière Bâtie : 10,51 %
Taxe Foncière Non-Bâtie : 31,86 %
D'où une perte financière pour le budget d'AGNOS de 11 986 € calculée sur les impositions 2016.
Afin d'être fidèle à nos engagements de ne pas augmenter les taux d'imposition, une somme de 11 986 € a été attribuée à AGNOS en compensation par la Communauté de Communes.
Mon action conjuguée avec celle du Maire de BIDOS a permis d'inscrire à vie cette compensation financière pour les 49 communes de la Communauté de Communes du Pays d'Oloron et des Vallées du Haut-Béarn.

Ci-joint la somme des compensations financières (Taxe Professionnelle + réajustement des trois Taxes de la Communauté de Communes du Pays d'Oloron et des Vallées du Haut-Béarn) pour quelques communes, ce qui effectivement et sans ambiguïté, classent les communes riches et les communes pauvres :

AGNOS : (TP 41 928 € + neutralisation 11 986 €) Total :	53 914 €,
ASASP-ARROS : ……	Total : 123 605 €,
BIDOS : ……..	Total : 412 585 €,
GURMENCON : ……	Total : 189 446 €,
MOUMOUR : ……	Total : 106 418 €,
OGEU : ……	Total : 660 756 €,
SAUCÈDE : ……..	Total : 5 085 €

CQFD

La liste complète des communes de notre Communauté de Communes (assortie de leurs compensations) est disponible sur internet.

Cette Solidarité s'inscrit donc dans nos finances mais aussi à l'occasion des votes des représentants d'AGNOS contre toute augmentation, et ce, dans toutes les instances où ils représentent AGNOS notre village : Syndicat de l'eau, Syndicat d'Assainissement, Communauté de Communes, etc…
Cette Solidarité s'inscrit aussi dans le soutien financier des Restos du Cœur, Solidarité auprès de l'Association pour aider les réfugiés politique, Solidarité aussi en priorisant des projets non-budgétivores, ou au contraire rapportant à la commune comme la centrale photovoltaïque, Solidarité enfin pour aider les Agnosiens victimes d'accidents de la vie : ils se reconnaîtront.

La Solidarité est donc bien le maître-mot de notre action municipale.

LE MAIRE : A. BERNOS

SITE DE BUGANGUE :
L'association « Les Amis de Bugangue » a présenté à la Région Nouvelle Aquitaine et au Ministère de l'Environnement un dossier de classement géologique et paysager du site des Pernes.

MATÉRIEL :
Notre tracteur-tondeuse de 13 ans donne des signes d'extrême fatigue ainsi que les tronçonneuses qui sont mises à rude épreuve depuis 2 ans.
Un nouveau tracteur-tondeuse a été acheté, une tondeuse-bras, deux tronçonneuses, un taille-haies viennent compléter la flotte de nos outils utilisés par les employés communaux.

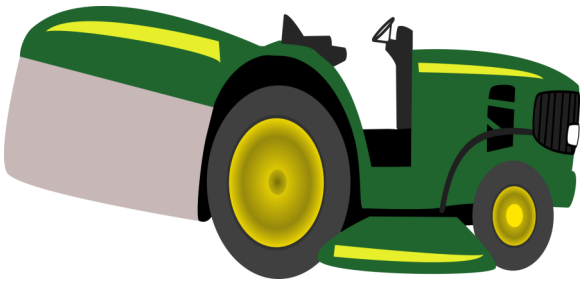

VOIRIE :
L'appel d'offre sur les projets de réfection des routes des 49 communes a été lancé par la Communauté de Communes. Cette consultation permet d'avoir des prix très intéressants pour la réfection. L'entreprise Laffite a été retenue.
La commission voirie du Conseil Municipal avait priorisé des routes c'est ainsi que l'Impasse du Chêne, et la Place des Chardons seront refaites.
Parallèlement, l'entreprise Verlaguet, Adjudicataire sera chargée de la réfection de la route de Labaig.
C'est une somme de 25 000 € dont 9 000 € de subventions du Conseil Départemental qui a été budgétisée.
La vétusté de l'épareuse communale attelée à un tracteur privé est en fin de vie et les pièces sont longues à arriver. L'appel d'offre pour tondre a été lancé. L'entreprise FORCADE a été adjudicataire : 400 € le petit tour, 700 € le grand tour.

ANES :
Le Jardin de Bachagues a été clôturé pour que les ânes prêtés par Nicolas MALEIG, puissent tondre ce terrain. Un abri leur a été construit et les mares nettoyées. Une animation pour les pitchouns d'AGNOS qui pourront les régaler avec des pommes ou autres croutons.

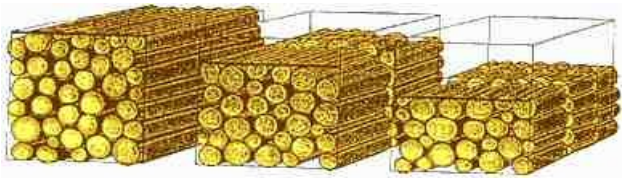

BOIS :
Il reste du bois, essentiellement du hêtre, que notre bûcheron abat et fend à Labaig. Les personnes intéressées peuvent s'inscrire en Mairie. Prix : 150 € les 3 stères coupés à 50 cm et livrés sur AGNOS uniquement. La coupe « douce » que Christophe a effectuée sur cette parcelle permet de respecter la régénération naturelle. Un super plus à souligner.

BRAVO ET MERCI AUX EMPLOYÉS COMMUNAUX :
Cet hiver, à chaque gelée, du sel était répandu sur les endroits exposés du village.
Lors des derniers orages, un arbre tombé Rue du Binet a été dégagé par François-Xavier appelé un dimanche.
Un tracteur a cassé sa direction assistée et un « chemin d'huile » s'est répandu sur la route un samedi. Jean-Marc a sécurisé la route rendue glissante et averti pompiers et DDTM pour épandre de la sciure spéciale. Des réactivités bénévoles à souligner.
Merci à eux !!

ECOLE :
*Suite au Contrat de ruralité signé entre l'Inspection Académique et l'Association des Maires de France, le R.P.I. a été repoussé. Les effectifs suffisants permettent de garder nos trois classes. La conservation de nos trois classes a toujours été notre priorité.
En effet, pour éviter une déviation qui devait dramatiquement couper en deux le village, le Conseil Municipal d'AGNOS a encouragé la réalisation de lotissements portés par Gilbert TURON BARRERE.
L'école d'AGNOS a profité et accueilli, de ce fait, de nombreux élèves issus de ces deux lotissements.
*Depuis 3 ans, un grand chambardement a modifié, aux noms des écrits de divers chrono-biologistes, le rythme de la semaine des élèves : 24 heures de classe réparties sur 4 jours ½ et les TAP mis en place par l'Amicale Laïque et payés par la Mairie.
Le nouveau programme ministériel changera-t-il cette organisation en enlevant l'aide nationale aux Communes ?

LA LÉGION D'HONNEUR :
M. Joseph PONTACQ, Citoyen d'AGNOS, sera l'heureux récipiendaire de la plus haute distinction de la France : la Légion d'Honneur. Celle-ci lui sera remise à l'occasion du 11 Novembre 2017 prochain.
Toutes nos félicitations !

FLEURISSEMENT :
Deux suspensions fleuries (dont l'armature a été créée par la Mairie) ont été placées à l'entrée du Lotissement Bioclimatique et sur la place de la Mairie égayant ces lieux de vie par quelques notes de couleurs.

SALON DU LIVRE :
Patrick WANTIEZ,
Mariette LESIEUR, Auteurs
Dominique AUCHER,
Lina PEREZ d'AGNOS
présenteront leurs livres au salon du livre à OLORON du 9 au 11 Juin à l'Espace Laulhère.

ORDURES MÉNAGÈRES :
Le SICTOM demande aux habitants de respecter les consignes de tri sélectif. Les contenants et papiers journaux doivent être en vrac dans le container jaune (pas de sac jaune). Après le passage du camion les containers doivent être rentrés.

CLÉMENT CANDELOT : CHAMPION DE FRANCE D'ÉCHECS : Clément a passé brillamment les épreuves du Championnat de France d'échecs à BELFORT (catégorie pupille). Il se prépare pour le Championnat Mondial qui aura lieu en Août au Brésil et aux Championnat Européens en Roumanie. Chaleureuses Félicitations à Clément et à ses coachs familiaux !!!

LOTISSEMENT BIOCLIMATIQUE : Les bornes électriques détruites par des entreprises seront remplacées par la Coréba, un boitier étanche de liaison sera enfoui à chaque borne. Cet oubli occasionnait des pannes par temps de pluie. Les bandes herbeuses seront réhabilitées en terre végétale et ensemencées. Pour chaque future nouvelle construction (4) un état des lieux spécifique sera effectué.

LA FÊTE DE LA NATURE : Les nombreux ateliers animés par des passionnés bénévoles ont été très fréquentés lors de la fête de la nature. Le beau temps et la richesse des ateliers ont attiré un public conquis.
Allez voir sur le site agnos.arboretum.wixsite.com

VISITE DU CAMP DE GURS, le 15 JUIN :
UNE TRISTE HISTOIRE A DEUX PAS D'AGNOS :

La Municipalité organise une visite du Camp de réfugiés de GURS, le 15 JUIN de 9h00 à 12h00 avec un guide exceptionnel Emile VALLÈS, interné au Camp avec ses parents réfugiés politiques. La classe des grands de l'Ecole d'AGNOS fera partie de la visite tout au long des 2,5 Kms à l'intérieur du Camp. Un car gratuit de 50 places partira de l'école. La visite gratuite est ouverte à tous les Agnosiens désirant connaître cette part de notre histoire. Un covoiturage sera aussi organisé. Les inscriptions sont reçues en Mairie dès ce Mardi.

LA CAMIONETA : PIZZA : La Camioneta reprend du service tous les Mercredis de 18h00 à 22h00 à partir du 21 Juin devant l'école. Pizzas, crêpes, galettes seront au menu.

COMITE DES FETES - SAMEDI 1 JUILLET 2017

LE COMITE DES FETES LANCE SON CHALLENGE DE PETANQUE EN TETE A TETE (1 CONTRE 1) :

- **9h :** Casse-croûte suivi des phases de poules
- **12h00 :** Repas en plein air sur la place du château
- **Après-midi :** Phases finales

MENU :

- CHARCUTERIE
- GRILLADES - PIPERADE
- FROMAGE
- DESSERT
- CAFE

INSCRIPITONS AU CHALLENGE + REPAS AVANT LE MERCREDI 28 JUIN 2017 :

PETANQUE + REPAS : 15€

POSSIBILITE DE S'INSCRIRE SIMPLEMENT AU REPAS : 10€

- *PIERRINE ROMAIN : 06.70.81.64.94*
- *DUCHEMIN AURELIEN : 06.89.74.85.24*

IMPORTANT INFORMATION

LE COMITE DES FETES RECRUTE : VOUS AVEZ PLUS DE 16 ANS, REJOIGNEZ VITE NOTRE EQUIPE POUR LA PREPARATION DES FETES DANS LA CONVIVIALITE, POUR QUE LES FETES PERDURENT…